



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASEL 7521

1024			
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	xistante	
N° de rapport: 23/160919/04			
Demandeur Cettioneed - SIANG			
Personne sur place :code EAN de l'installation :			
Adresse de la visite : Les Belle ferel mere	, 412-	4031 A	N6/00
Date de visite : 1.9/5. Date d'émission : 1.9/6. Références clien	it: //		******
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis	□ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :		7	
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux :			10
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	ombre de circi	ints terminaux .	re
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		V	
Etat du matériel électrique installé	×		
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs			
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		, i	
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		X,	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils Matériel électrique fixe ou à poste fixe	6.1	X	
Matériel électrique inxe ou a poste inxe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	×		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	9		
		. /	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Ω Δ ΜΩ		X	
Résistance de dispersion de la prise de terre PAC MOS CORP DE		V	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier equipement individue	l de l'agent SO	COTEC BELGIUM	asbl.
Manquements / Notes :			
Voir ANNexe,		DENIEDRE DIVER DITTE	
2 % S R R R R R R R R R R R R R R R R R R		est estimates of the state	
AN ARREST COURSE FRANCIS OF THE SAME OF TH	THE TO BE SEEN THE SEE	es en la distanció de di	s (6.74444911919 <u>8_7)</u>
12 1572 17 V Z			75
Conclusion:			AP,
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain colle délai prescrit par la réglementation en vigueur.	ntrôle périodiq	ue est à effectuer	dans 8000
Conclusion: L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité pau terme de 18 mois après signature de l'acte de vente. Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le complèmentaire est à exécuter par le complementaire est à exécuter par le complèmentaire est à exécuter par le complementaire est à exécuter par le comp			
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen	complémentai	re est à exécuter	par le

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708 SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinàve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

Domenico

Nom et visa du demandeur pour réception :

1/2



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0039 23 1608 19/09
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Collist.
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
\square Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Albreme de section nem le Tene Albreme de l'instillation Albreme de section nem le Tene Albreme de section de s
Domenico Tél. 0471/580.708